

Comprendre, repérer et accompagner l'innovation sociale et territoriale

Guide pour renouveler son approche du développement local

Mylène Thou (Cap Rural) et Pascale Vincent (Ciedel), Chronique sociale, 2018.

EXERCICE 4.6. Quels sont les statuts des acteurs médiateurs ? (diagnostic autour du triptyque norme-marge-tiers)

Exemple des Centrales villageoises¹

- Les inventeurs :

- Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement est une agence régionale de l'énergie et donc une institution reconnue (norme). Elle accompagne les acteurs régionaux vers la transition énergétique et environnementale des territoires en les aidant à développer et expérimenter de nouvelles solutions (marge). Elle joue le rôle de tiers entre différents acteurs régionaux et locaux ;
- les Parcs naturels régionaux sont reconnus institutionnellement de par leur statut et leur charte (norme). Ils se distinguent toutefois par leurs modes d'actions (expérimentation...), encore peu développés dans le champ du développement territorial (marge). De par leur positionnement d'animateur de projets territoriaux, ils jouent le rôle de tiers parmi les différents acteurs locaux.

- Les parties-prenantes de l'expérimentation :

- les collectivités locales, les entreprises et les habitants relèvent de la norme. Leur implication dans le projet permet sa reconnaissance ;
- les sociétés locales de centrales villageoises sont soit à la marge, car nouvelles et peu développées, soit norme, de par leurs statuts (SAS, Scic) qui leur permet d'être reconnues juridiquement, soit tiers, car elles associent habitants, collectivités et entreprises dans un projet commun ;
- les experts techniques (bureaux d'études, entreprises locaux...) étudient la faisabilité et aident à l'identification de solutions techniques, juridiques... liées à des références normées ;
- les associations locales qui assurent l'animation des groupes locaux, jouent le rôle de tiers.

- Les partenaires :

- EDF, Enedis, SDE représentent des formes d'institution et relèvent de la norme. Leur soutien et leur implication constituent des leviers pour le projet ;
- les financeurs publics (Europe, État, Région, Département...) par leur soutien permettent une reconnaissance institutionnelle (norme).

Ce sont les inventeurs et les associations locales qui jouent la fonction d'agent de développement.

¹ Voir présentation des centrales villageoises dans l'exercice 1.5.